Récolte et conservation des patates douces

»Récolte et conservation des patates douces«

Les charançons infestent les patates douces plus souvent pendant les longues saisons sèches en raison des fissures du sol, ce qui entraîne une récolte précoce et une offre excédentaire sur le marché, réduisant ainsi la valeur de la récolte.

Il est donc conseillé de conserver les patates douces dans des fosses étagées sous du sable frais et sec afin de prévenir les attaques des ravageurs et des maladies et d'assurer la sécurité alimentaire et la génération d'un revenu constant. Cependant, avant de récolter les tubercules, il faut s'assurer que les pluies ont complètement cessé. La fosse doit toujours être creusée près de la maison pour permettre un suivi. Conservation des patates douces.

Construction d'une fosse de conservation

La conservation des patates douces doit être construite à l'ombre et sur un terrain plat pour éviter le ruissellement de l'eau. Normalement, pour une fosse de conservation de 350 patates douces, il faut mesurer 150 cm de long sur 60 cm de large, ramasser de l'herbe, 2 bâtons de 100 cm, 6 de 8 cm et 8 de 2 mètres.

Ensuite, creuser une
fosse de 25 cm de profondeur, une autre de 25 cm de profondeur sur 100 cm de
largeur, une autre de 25 cm de profondeur sur 50 cm de largeur. Enfin, laissez
la fosse reposer après la construction et construisez un toit en pente dans la
direction du vent.

Remplissage de la fosse

Remplissez la fosse avec des
patates non endommagées, puis mettez 5 cm de sable frais et sec de taille
moyenne au fond de la fosse et une couche de patates douces par-dessus, ajoutez
une autre couche de 5 cm par-dessus les patates jusqu’à ce que la fosse soit
pleine. Il faut toutefois veiller à ce que les tubercules de patates douces ne
sont pas en contact. Surveillez constamment la fosse et le bac à sable et, en
cas d’odeur, déballez immédiatement le bac.

Bac à sable

Il est construit à l’intérieur du
toit de chaume qui recouvre la fosse de conservation afin d’empêcher les
animaux et la pluie d’y pénétrer. Il doit mesurer 1 m de large, 50 cm de long
et 75 cm de haut.